



Syndicat Mixte de la Sarthe pour le stationnement des Gens du Voyage

Comme chaque année depuis 2004, cette lettre a vocation à vous rendre compte de l'activité du Syndicat Mixte de la Sarthe pour le stationnement des Gens du Voyage (SMGV) durant l'année passée. Sensible aux remarques formulées par le Conseil communautaire Cœur de Sarthe, j'ai fait le choix d'étoffer cette publication afin de vous présenter de façon plus précise les actions engagées en 2021.

Depuis 2020, le périmètre du SMGV est stabilisé avec l'adhésion de 12 des 17 communautés de communes de notre département. Il y assure la gestion et l'entretien de 24 aires d'accueil soit 434 places de stationnement et des deux aires de grand passage du Mans et de La Flèche.

L'année 2021 a de nouveau été marquée par la crise sanitaire qui n'épargne pas nos usagers de plus en plus confrontés au phénomène de précarité énergétique dans un contexte de pertes de ressources. Même si leur nombre est en augmentation, les aides financières du FSL de droit commun sont peu sollicitées par les voyageurs (4 dossiers en 2020 et 9 en 2021).

Toutefois, la saine gestion mise en place a permis de consolider notre taux d'occupation à hauteur de 50% et d'assurer des recettes « voyageurs » pour un montant supérieur à 140 000 € malgré la non-augmentation de nos tarifs (pages 4 et 5). Les efforts de gestion, notamment en termes de personnel, m'ont également permis de proposer pour le troisième exercice budgétaire de ne pas augmenter la participation des collectivités membres qui s'élève à 1,60 € par an et par habitant (page 6).

La réactivité de l'équipe de direction a permis au SMGV de bénéficier du Plan France Relance initié par l'État en obtenant un premier engagement financier de 190 000 € destiné à la rénovation de onze aires d'accueil. Les travaux ont débuté à la fin de l'année 2021

par l'aire de Château-du-Loir (Montval-sur-Loir) et se poursuivront en 2022 et 2023 sur les autres aires d'accueil (page 2).

Le deuxième semestre 2021 a également été consacré au lancement de la MOUS (maîtrise d'œuvre urbaine et sociale) destinée à l'amélioration de l'habitat des gens du voyage en Sarthe dont le SMGV assure la maîtrise d'ouvrage. Les premiers travaux ont permis de présenter le dispositif aux élus et partenaires (page 3). L'année 2022 devra permettre de lancer véritablement les opérations d'identification des fonciers disponibles et des publics à prioriser pour mettre en œuvre des opérations d'habitat adapté.

L'année 2021 a également permis de travailler sur la nouvelle convention d'objectifs et de moyens du Centre social Voyageurs 72 dont le SMGV est l'un des principaux partenaires financiers avec une subvention annuelle de 119 000 €. Cette convention permet de renouveler notre partenariat pour la période 2022 - 2026 et donner au Centre social les moyens d'accompagner au mieux nos usagers dans leur vie quotidienne (pages 9 à 12).

Je souhaite enfin remercier l'ensemble de l'équipe du SMGV qui sous la direction de M. Albert LE ROUX assure la gestion quotidienne de nos aires d'accueil avec le souci constant de répondre aux demandes des collectivités membres. Ce bilan est d'abord le fruit de leur travail.



Christophe COUNIL
Président du SMGV

Conseiller départemental de la Sarthe
Adjoint au Maire du Mans



Syndicat Mixte de la Sarthe pour le stationnement des Gens du Voyage

✉ 24 rue François Monier - BP 30025
72 053 Le Mans cedex 1

☎ 02.43.84.13.60

✉ smgv@smgv72.fr

■ Visite de Mme Véronique ORTET, Sous-Préfète.

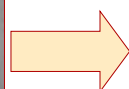
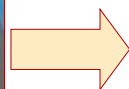
Le 25 novembre 2021, le SMGV et Voyageurs 72 ont reçu Mme Véronique ORTET, Sous-préfète de la Flèche et en charge de la question des Gens du voyage pour le corps préfectoral. Après une visite du terrain du Mans et du Centre social Voyageurs 72, la matinée s'est achevée par une réunion de travail sur la thématique de la sédentarisation des Voyageurs (voir page 3). Ce fut l'occasion d'échanges fructueux avec Mme ORTET qui succède à M. Jean-Michel DELVERT avec lequel nous avons noué des liens de confiance permettant une excellente coopération entre le SMGV et les services de l'État.



■ Le SMGV soutenu par le plan « France relance »

Dans le cadre du plan de relance faisant suite à la crise sanitaire, le SMGV avec le soutien de la Direction Départementale des Territoires a déposé des demandes de subvention pour des travaux qui étaient envisagés à moyen ou long terme. Notre réactivité a permis d'obtenir un premier engagement financier de 190 000 € permettant de financer à 70% les travaux proposés. Les premières subventions concernent les terrains du Mans, Saint-Marceau, Neuville-sur-Sarthe, Sablé-sur-Sarthe, Parcé-sur-Sarthe, Champagné, Yvré l'Évêque, Beillé, Bouloire, Thorigné-sur-Duée et Montval-sur-Loir. Sur ces terrains, il s'agira de fermer les auvents des blocs sanitaires, installer des disjoncteurs accessibles aux usagers, remplacer du goudron par des dalles engazonnables ou encore divers travaux de mise en sécurité des installations. Des demandes concernant Mulsanne, Le Lude, La Flèche et Roëzé-sur-Sarthe sont en cours d'examen.

Les travaux ont débuté en décembre 2021, par l'aire de Château-du-Loir (Montval-sur-Loir) avec la réfection des blocs sanitaires (réhabilitation du système d'alimentation d'eau et de l'évacuation, mise en place de toilette assise et de mitigeurs d'eau, remplacement des éviers, peinture extérieure et intérieure), la fermeture des auvents et le remplacement des portes des sanitaires pour un budget de 111 444 € HT financé à hauteur de 78 011 € par l'État.



Le SMGV, au cœur d'un travail en réseau

Le SMGV travaille régulièrement avec le Centre social Voyageurs 72, le pôle social départemental et d'autres services intervenants auprès des gens du voyage, l'Inspection Académique, la Direction Départementale des Territoires, différents services de la Ville du Mans et du Mans-Métropole, notamment sur les questions de la scolarisation, de stationnements illicites et d'urbanisation.

Le SMGV travaille également chaque fois que nécessaire avec les services de Police et de gendarmerie.

Enfin, sur la question des grands passages, le SMGV participe au réseau régional mis en place depuis 2014.

A la demande des services de l'État, le SMGV est le maître d'ouvrage d'une maîtrise d'œuvre urbaine et sociale (MOUS) pour l'accès au logement ou au logement adapté des gens du voyage en Sarthe. La MOUS est financée par l'État, le Conseil départemental de la Sarthe et la CAF. Pour mener à bien cette opération, le SMGV a contractualisé avec Tsigane habitat basée dans l'Indre-et-Loire et disposant d'une grande expérience dans l'accompagnement des collectivités locales.

Prévue pour une durée de 3 années, cette mission se déroule en 3 grandes phases. L'année 2021 a été consacrée à la première phase dont l'objectif est de définir les ménages intégrés à la MOUS en fonction de critères partagés, d'informer les collectivités locales et les acteurs institutionnels sur la démarche et de définir une stratégie de communication adaptée avec les ménages intégrés.

La mission a débuté le 3 juin 2021 par la réunion d'un 1er Comité de pilotage qui a permis de valider la méthodologie d'intervention envisagée par Tsigane Habitat. A cette occasion, les membres du COPIL ont retenu le principe d'interventions ciblées sur Montval-sur-Loir, Le Mans, Changé et la Communauté de communes du Val de Sarthe. Cette première réunion a été suivie par d'autres moments d'échanges :

- Le 9 septembre 2021, un Comité technique a permis de faire le point sur le projet de ZAC du Fouillet sur la commune du Mans sur laquelle de nombreux Voyageurs sont sédentarisés dans des conditions anarchiques et précaires.
- Le 20 octobre 2021, la MOUS a été présentée aux principaux bailleurs de la Sarthe : CDC Habitat, Sarthe Habitat, La Mancelle Habitation et Le Mans Métropole Habitat. A cette occasion, Tsigane Habitat a pu présenter les deux types d'habitats adaptés à la caravane potentiellement réalisables dans le cadre de la MOUS : le terrain familial locatif et le logement social adapté. En parallèle de la construction des logements, un accompagnement social, basé sur l'expérience acquise lors de précédentes opérations, sera mis en place par Tsigane Habitat.
- Le 25 novembre 2021, une réunion générale d'information aux élus locaux s'est tenue dans les locaux de Voyageurs 72 en présence de Mme Véronique ORTET, Sous-Préfète de la Flèche et en charge de cette thématique.
- Le 10 décembre 2021, un 2e Comité technique a permis d'évoquer un projet d'habitat adapté sur le site de la Grande Sapinière au Mans.

⇒ **L'année 2021 a donc été axée sur la communication auprès des différents acteurs sur une thématique globalement peu connue des intervenants publics. Cette étape est importante, car elle permet de fluidifier les échanges pour la poursuite de l'étude et d'aborder, par territoire, les conditions et objectifs pour engager une politique publique concertée. L'année 2022 devrait s'orienter vers un travail de diagnostics et de préconisations sur plusieurs territoires qui ont exprimé la volonté d'avancer sur la thématique de l'habitat des gens du voyage.**

La MOUS est une opération inscrite au Schéma départemental pour l'habitat et le stationnement des Gens du voyage. Elle est financée par :



39 960 €



40 500 €



22 500 €



Tsigane Habitat est une association issue de l'économie sociale, née en 1997. Tsigane Habitat fait partie du groupe HABITAT POUR TOUS composé de plusieurs organismes associés au services des politiques territoriales de l'habitat et du cadre de vie. Membre de la FNASAT, Tsigane Habitat suit en permanence l'actualité démographique, sociale et juridique du monde des Gens du Voyage.



VIE ET GESTION DES TERRAINS

PLUS DE 140 000 € DE RECETTES « VOYAGEURS » EN 2021

Aires d'Accueil	Dates d'ouverture ou de reprise	Composition de l'aire	Taux d'occupation	Évolution n-1	Personnes accueillies	Recettes encaissées
Mulsanne	23/05/2007	15 x 2 places	31.16 %	↗	20	3 349,45 €
Roëzé-sur -Sarthe	04/07/2007	13 x 2 places	19.26 %	↘	29	2 529.59 €
Saint-Jean-d'Assé	13/08/2007	5 x 2 places	69.64 %	↘	22	3 757.31 €
Neuville- sur-Sarthe	04/09/2007	5 x 2 places	84.82 %	↘	21	4 861.16 €
Yvré -l'Evêque	01/10/2007	15 x 2 places	51.60 %	↗	99	14 426.73 €
Le Mans	24/10/2007	25 x 2 places	46,29 %	↘	124	14 340.26 €
Changé	04/12/2007	5 x 2 places	84.22 %	↘	15	3 857,24 €
Champagné	17/12/2007	6 x 2 places	57.31 %	↘	37	3 961.99 €
Thorigné-sur-Dué	23/03/2009	6 x 2 places	24.29 %	↘	25	1 525.57 €
Bouloire	23/09/2009	4 x 2 places	15.89 %	↗	22	230.00 €
Ecommoy	01/02/2011	5 x 2 places	43.89 %	↘	49	2 497.36 €
Cérans-Foulletourte	04/09/2012	10 x 2 places	21.53 %	↗	71	1 474.40 €
Saint-Marceau	01/09/2015	4 x 2 places	77.74 %	↗	29	3 894.32 €
Le Lude	01/01/2017	8 x 3 places	30.99 %	↘	132	4 270.28 €
Aubigné-Racan	01/01/2017	2 x 2 pl. + 2 x 3 pl.	89.85 %	➡	17	4 789.75 €
Vaas	01/01/2017	2 x 2 pl. + 2 x 3 pl.	45.86%	↘	33	1 205.68 €
Montval (Château-du-Loir)	01/05/2018	16 x 2 places	72.35 %	↘	130	17 030.22 €
Montval (Montabon)	01/05/2018	5 x 2 places	95.26 %	↗	20	6 108.13 €
La Chartre-sur-le-Loir	01/05/2018	8 x 2 places	53.49 %	↘	57	3 425.06 €
La Flèche	01/01/2019	6 x 2pl. + 6 x 3 pl.	38.74 %	↗	131	8 056.10 €
La Ferté Bernard	01/02/2019	4 x 2pl. + 2 x 3 pl.	83.62 %	↘	27	4 559.70 €
Beillé	01/02/2019	6 x 2places	85.21 %	↗	45	10 929.02 €
Sablé-sur-Sarthe	01/02/2019	15 x 2places	35.00 %	↘	128	6 495.01 €
Parcé-sur-Sarthe	01/02/2019	2 x 2pl. + 2 x 3 pl.	76.00%	↗	18	3 039.13 €
Grand passage Le Mans	01/05/2019					7 000 €
Grand passage La Flèche	01/06/2020					2 500 €
TOTAL ANNÉE 2021			49,89 %	↘	1301	140 413.36 €

VIE ET GESTION DES TERRAINS

UN TAUX D'OCCUPATION PROCHE DE 50%



Avec un taux d'occupation des aires d'accueil proche de 50%, l'année 2021 est marquée par une baisse sensible de la présence des voyageurs sur nos aires d'accueil. Toutefois, cette baisse est à relativiser car le fort taux d'occupation de l'année 2020 (54%) s'expliquait en partie par le confinement qui avait conduit au maintien forcée des Voyageurs sur les aires d'accueil. Le taux d'occupation 2021 est en fait conforme aux tendances des années 2018 et 2019.

Malgré la baisse du taux d'occupation en 2021, les recettes des usagers s'élèvent à plus de 140 000 € et sont supérieures à notre prévision budgétaire que nous avions voulu prudente du fait de situation sanitaire.

Au-delà des recettes « voyageurs », le taux d'occupation est une donnée importante qui conditionne la subvention de fonctionnement versée par l'État. Il est donc important de mener une politique attractive pour les familles pour augmenter leur durée de séjour sur les aires d'accueil. En conséquence, l'équipe du SMGV est très attentive à la maintenance des locaux, l'entretien des espaces verts ou encore la qualité de l'accueil aux familles.

Les tarifs 2021

Pour tenir compte des difficultés financières de nombreux usagers, nous avons fait le choix en 2021 de ne pas augmenter nos tarifs.

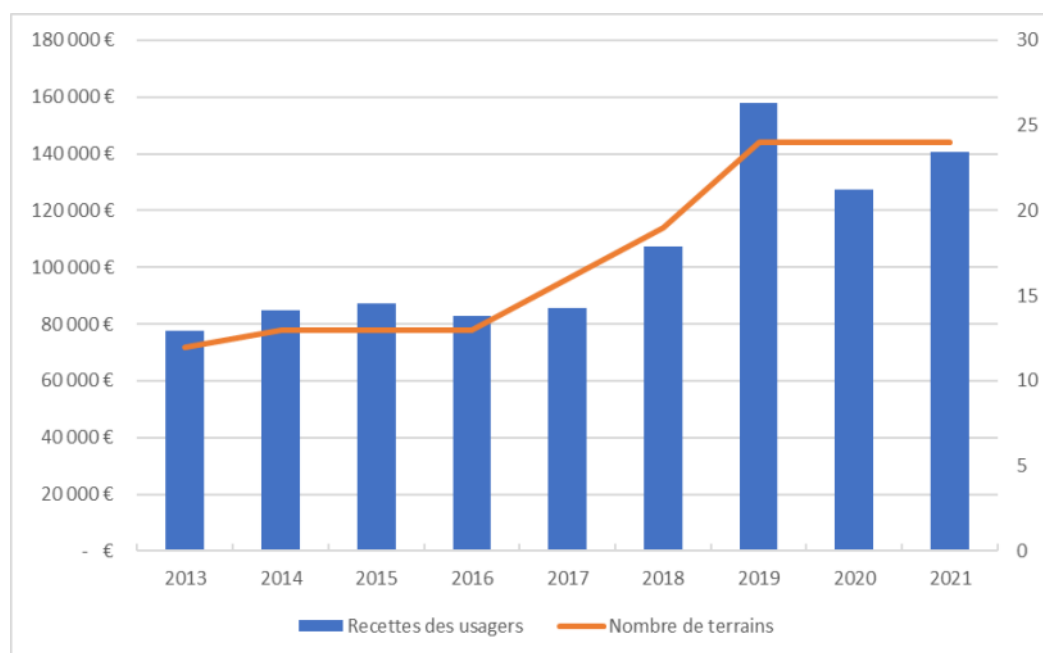
Aires d'accueil

- 1.80 € par nuit
- 0.20 € le kWh d'électricité
- 2.50 € le m³ d'eau

La consommation des fluides est comptabilisée individuellement. A leur entrée, les voyageurs doivent verser une caution de 80€.

Aires de grand passage

- Forfait 20 € / semaine / famille
- Caution 500€



◀ Évolution des recettes des usagers depuis 2013

D'autre part, il est convient de rappeler que chaque terrain présente un taux d'occupation qui varie selon des raisons diverses :

- L'augmentation des stationnements illicites pour des raisons économiques et de COVID ;
- La cohabitation difficile entre certaines familles ;
- La situation géographique de l'aire d'accueil (éloignement des centres de vie)
- L'absence de terrain sur les itinéraires de certaines familles ;
- La tendance à la sédentarisation des familles sur les terrains ;
- Le départ de familles sur des terrains privés.

La lutte contre le stationnement illicite doit à ce titre être une préoccupation partagée dans la mesure où une place vide est une place qui ne permet pas de toucher de subvention. Améliorer notre taux d'occupation, c'est aussi augmenter nos recettes.

Malgré l'impact de la situation sanitaire sur la gestion des aires d'accueil (perte de recettes, fluctuations du taux d'occupation, recrudescence des stationnements illicites, difficulté à réaliser les travaux de rénovation ...), les efforts de gestion de l'équipe du SMGV ont permis de limiter l'impact du COVID-19 sur les finances de notre collectivité.

L'exercice budgétaire 2021 se solde par un excédent de fonctionnement de 16 721,77 € et un excédent d'investissement de 21 841,03 €. En intégrant les résultats antérieurs, le résultat cumulé s'élève à 198 535,85 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 1 737 804,91 €

Participation des collectivités membres	763 496,00 €	43,93%
Aide de l'État à la gestion (ALT)	525 798,89 €	30,26%
Résultat de fonctionnement reporté	167 077,00 €	9,61%
Produit de service des usagers	142 394,51 €	8,19%
Opérations d'ordre	97 810,27 €	5,63%
Subventions MOUS	27 000,00 €	1,55%
Recettes diverses	14 228,24 €	0,82%

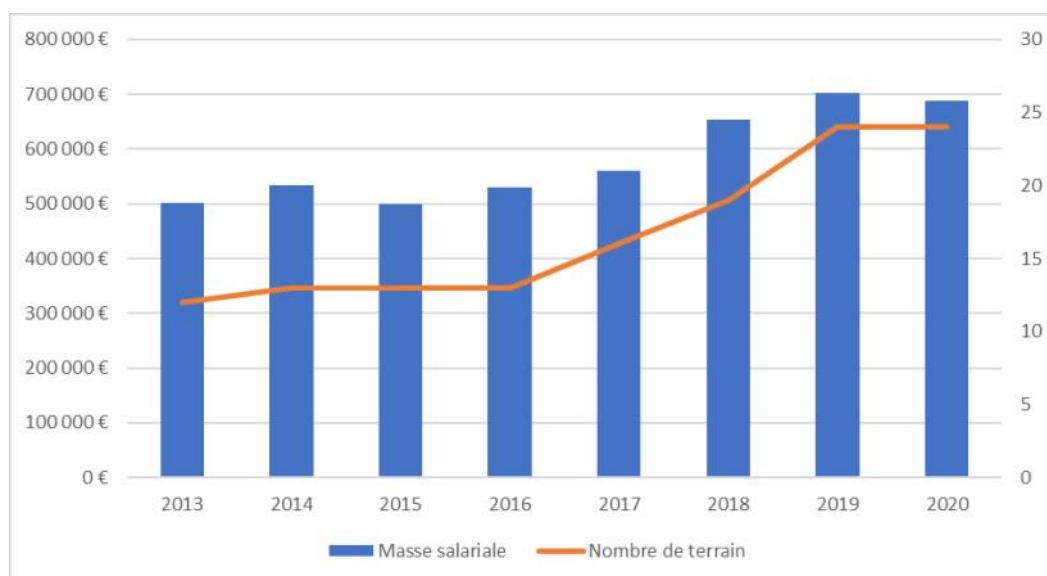
La principale recette du SMGV reste la participation des communautés de communes qui contribuent à hauteur de 1,60€ par habitant. Cette participation est restée inchangée en 2021. Par contre, le SMGV reste fortement impacté par la modification des modalités de versement de l'ALT ayant conduit à faire passer l'aide moyenne de 1 589 € à 1 170 € par place entre 2014 et 2020 soit une perte théorique de 181 846 €.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 1 554 006,14 €

Charges de personnels	687 235,82 €	44,22%
Charges à caractère général	544 123,21 €	35,01%
Dotation aux amortissements	186 636,01 €	12,01%
Subvention centre social Voyageurs 72	119 296,26 €	7,68%
Intérêts bancaires	16 550,17 €	1,07%
Autres charges de gestion courante	164,97 €	0,01%

Les charges de personnel représentent 44% des dépenses de fonctionnement du SMGV. Depuis 2 ans pour améliorer nos marges financières, le SMGV a fait le choix de ne pas compenser le départ de deux agents d'accueil. Ce choix a conduit la direction à réorganiser le schéma de service : les agents sont de plus en plus seuls sur les terrains au lieu d'être à deux.

Évolution de la masse salariale du SMGV depuis 2013 ►



SECTION D'INVESTISSEMENT : DES DÉPENSES LIMITÉES

Les recettes d'investissement s'élèvent à 258 488,40 € correspondant pour l'essentiel à des opérations d'ordre (72%) et à la subvention du Conseil départemental pour l'aire de grand passage de la Flèche (47 049€). Les dépenses d'investissement s'élèvent à 243 751,32 € et correspondent principalement à l'amortissement des subventions reçues (40%), aux emprunts en cours et dépôts de cautionnement (24,19%) et l'aménagement des terrains (20,75%).

L'ÉQUIPE DU SMGV

16 AGENTS AU SERVICE DES VOYAGEURS



**L'équipe de direction
est constituée de 4 personnes**

Albert LEROUX
Directeur du SMGV
Rédacteur principal 1^{ère} classe



Christophe HARBEY
Gestionnaire secteur Nord
Adjoint technique territorial



Virginie DE JESUS MARQUES
Assistante de direction
Rédacteur principal 2^{ème} classe



Franck BRETON
Gestionnaire secteur Sud
Agent de maitrise

ÉQUIPE DU SECTEUR NORD - SARTHE

► *5 agents techniques et d'accueil*

- Charlène BELLIER
- Ghislaine BOUHDIT
- Matthieu JOUVIN (CDD)
- Christophe LAMBERT (stagiaire).
- Stéphane TESSIER

► *1 assistant technique*

- Joël CHAUVIN

Le secteur Nord-Sarthe compte **12 aires** (206 places)

Le Mans, Mulsanne, Yvré l'Évêque, Champagné, Changé, Saint-Jean-d'Assé, Neuville-sur-Sarthe, Thorigné-sur-Dué, Bouloire, Saint-Marceau, Beillé et La Ferté Bernard.

ÉQUIPE DU SECTEUR SUD - SARTHE

► *5 agents techniques et d'accueil*

- Cédric BOUQUET (titulaire au 1^{er} janvier 2021).
- Maël DUGUÉ (stagiaire)
- Romuald HAQUIN
- Gérard JEAN
- Patricia ROSSIGNOL (retraite au 1^{er} septembre 2021)
- Céline VIGNON

► *1 assistant technique*

- Maxime BOULAY

Le secteur Sud-Sarthe compte **12 aires** (228 places)

Aubigné Racan, Le Lude, Vaas, Écommoy, Roëzé-sur-Sarthe, Cérans-Foulletourte, La Chartre-sur-le-Loir, Montval (Château-du-Loir et Montabon), La Flèche, Sablé-sur-Sarthe et Parcé-sur-Sarthe.



ADMINISTRATION

56 ÉLUS COMMUNAUTAIRES SIÈGENT AU COMITÉ SYNDICAL

Communautés de communes de Sablé sur Sarthe

- Titulaires: Nicolas LEUDIÈRE et Michel GENDRY
- Suppléants : Éric DAVID et Pascal LELIÈVE

Les noms des membres du bureau (titulaires et associés) sont soulignés.

CdC du Val de Sarthe

- Titulaires: Elisabeth MOUSSAY, Brigitte SURUT et Jean-Baptiste LERUEZ
- Suppléants : Céline PASQUIER-MARTIN, Alain LORIOT et Delphine DELAHAYE.

CdC du Sud Sarthe

- Titulaires: Nicolas MOURIER et Roland FRIZON
- Suppléants : Catherine DONNE et Ghislaine LEVIAU.

Pour la CdC du Sud Est Manceau

- Titulaire : Yves-Marie HERVÉ
- Suppléant : FOURMY

Pour la CdC de Loir-Lucé-Bercé

- Titulaires : Jean-Louis LEBALLEUR et Hervé RONCIÈRE
- Suppléants: François OLIVIER et Pascal DUPUIS.

Le Mans Métropole

- Titulaires: Christophe COUNIL PRÉSIDENT, Florence PAIN, Christian POIRIER, Jean-Yves LECOQ, Freddy VERHAEGHE, Elise POIRÉE et M. CHOUTEAU.
- Suppléants: Ludivine MENARD, Mickaël LECOSSIER, Damienne FLEURY, Eliane ANDRÉ, Jacky GODEFROY, Sylvianne LUSSON et Gilbert LE CORRE.

CdC d'Orée Bercé Bélois

- Titulaire : Bruno RICHEL
- Suppléant : Jocelyne VASSEUR

CdC de l'Huisne Sarthoise

- Titulaires : Gaëtan THOMAS et Thérèse MARCHAIS
- Suppléants : Thierry BODIN et Maryse PIANELLO

CdC du Pays Fléchois

- Titulaires : Claude JAUNAY et Christophe LIBERT VICE-PRÉSIDENT
- Suppléants : Michel LANGLOIS et Joël LELARGE

CdC de Maine Cœur de Sarthe

- Titulaires : Michel LALANDE et Marie-Claude LEFEVRE
- Suppléants : Alain JOUSSE et Samuel HAMELIN

CdC du Gesnois Bilurien

- Titulaires : André FROGER, Pierre GADEMER et Nathalie CHAILLOUX
- Suppléants : Jocelyne ASSE-ROTTIER, Patrice VERNHETTES et Jean-Claude LE-COMTE

CdC Haute Sarthe Alpes Mancelles

- Titulaire : Agnès DUBOIS-SCHMITT
- Suppléant : Jean-Louis CLÉMENT

Membres associés pour Voyageurs 72 : Tatiana DUPONT (Présidente) et Anne-Marie HATTON (Directrice du Centre social).

Réunions du Comité syndical

En 2021, le comité syndical s'est réuni à deux reprises :

■ 11 février 2021

- Point sur la vie des terrains
- Point sur le plan de relance gouvernemental
- Compte administratif 2020
- Budget primitif 2021
- Point sur la situation en trésorerie
- Point sur le personnel
- Désignation délégués CNAS

■ 26 novembre 2021

- Installation nouvelle déléguée
- Point sur la vie des terrains
- Point sur la MOUS
- Point situation COVID.
- Modification des tarifs usagers
- Rapport d'activité 2020.
- Acquisition d'un terrain à Conneré
- Point sur la situation de trésorerie
- Participation 2022 des collectivités membres
- Renouvellement ligne de trésorerie
- Point sur le personnel
- Régime indemnitaire des agents
- Création 2 postes d'agent de maitrise
- Modification des horaires des agents



L'ACCUEIL DU CENTRE SOCIAL



7541 accueils en 2021

Élection de domicile

Pour les personnes
sans adresse fixe,
elle permet de
disposer d'une
adresse pour
recevoir son
courrier.

Un service
complémentaire
aux CCAS des
territoires



Le service postal

Réception, classement,
distribution, réexpédition
des courriers

47 270 courriers
2200 personnes
816 casiers
21 140 accueils

France Services

Labelisation du
Centre social
France Services
pour
l'accompagnement
des démarches au
quotidien

7262 démarches
3047 pers. reçues
En moyenne 30
démarches / jour

**948 élections de
domicile**
1382 personnes

← →
**UN PREMIER
CONTACT
ESSENTIEL
AVEC LES
PERSONNES**
↓



↑ ↓
**UN SERVICE
ADAPTÉ AUX
VOYAGEURS**
← →

**FRANCE SERVICES
DU CENTRE SOCIAL
VOYAGEURS 72:
LE TAUX
D'ACCOMPAGNEMENT
LE PLUS IMPORTANT
EN SARTHE EN 2021**

L'INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE

Les travailleurs indépendants

Action
d'accompagnement
à la création
d'activité et au
suivi administratif



141 travailleurs ind. concernés
45 entreprises créées
330 rendez-vous

← →
**LES ACTIVITÉS
PROFESSIONNELLES
FORTEMENT
IMPACTÉES PAR LA
CRISE SANITAIRE**
↓

L'apprentissage à la lecture et écriture

Ateliers individuels
adaptés au mode de
vie des Voyageurs
sur les lieux de vie

20 personnes

↑ ↓
**UNE ACTION DE
LUTTE CONTRE
L'ILLETRISME SUR
LES TERRITOIRES**
← →

Les jeunes de 16 à 25 ans

Une action a
menée en
partenariat avec la
Mission Locale du
Mans "Ne reste pas
dans l'ombre"

**10 jeunes sans
emploi, ni formation,
non connus par la
Mission Locale**

← →
**UN AXE DE
TRAVAIL
NOUVEAU POUR
LE CENTRE SOCIAL**
↓

LES FAMILLES

Les enfants, les jeunes

Une action globale autour
de la scolarisation :
Action d'information,
sensibilisation
Ateliers collectifs appui
scolarité (CLAS)
Médiation scolaire
Passage ASSR 2

**123 élèves
et 97 familles
concernées**

Une action essentielle sur
les territoires pour lutter
contre le décrochage
scolaire amplifié par la
crise sanitaire

Les parents

Des semaines
thématiques sur la
parentalité et des
actions jeux en
familles sur les
aires d'accueil



293 participations



Malgré la crise sanitaire,
des actions poursuivies
et adaptées
au contexte sanitaire

Les personnes vieillissantes

Des actions de
lutte contre
l'isolement,

175 participations

des permanences
d'accès aux droits
pour les + de 50
ans

**75 personnes
différentes**

De nombreuses
personnes en situation
d'extrême fragilité

LA SANTÉ

La Médiation en Santé

Une fonction interface entre les Gens du voyage et les acteurs de santé
Des accompagnements aux dépistages et à la vaccination Covid.

145 personnes suivies
853 interventions

UNE ACTION QUI A PRIS DE L'AMPLEUR



UNE VOYAGEUSE ANIMATRICE DES ATELIERS

Alimentation - Nutrition

Ateliers visant la promotion de l'alimentation équilibrée et l'activité physique



187 participations

L'habitat

Une action de médiation Habitat portant sur l'accès à l'habitat, l'amélioration et le maintien dans l'habitat

UNE IMPLICATION DU CENTRE SOCIAL AUX CÔTÉS DU SMGV DANS LA MOUS

118 demandes
52 familles
21 communes ou villes concernées



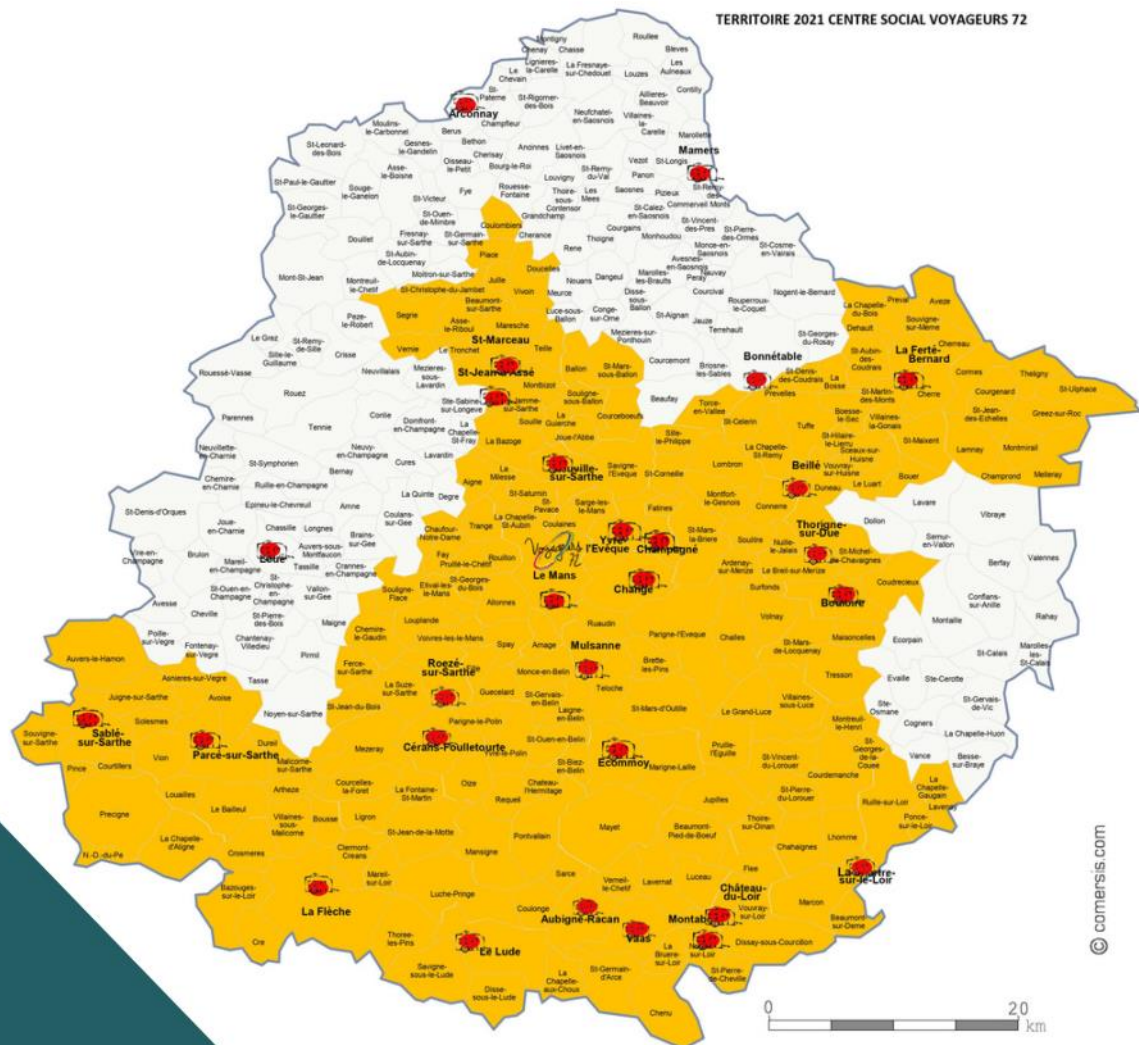
Autres actions

- Citoyenneté
- SECD
- Accueil partenaires, Collectif Gens du Voyage, groupes...



LE CENTRE SOCIAL SUR LES TERRITOIRES DU SMGV

LE MANS MÉTROPOLITE ET 11 COMMUNAUTÉS DE COMMUNES



Une association
avec 821 adhérents,
10 salariées,
460 000€ de budget
moyen, agréée
Centre social par la
CAF (2022-2025) -
agréée par l'Etat :
élection de domicile,
France services et
éducation populaire

Une structure avec de
nombreux partenaires :

